

Synthèse de l'atelier n°1 du 17 mars 2010



Bilan Carbone® : avantages et limites

Intervenants :

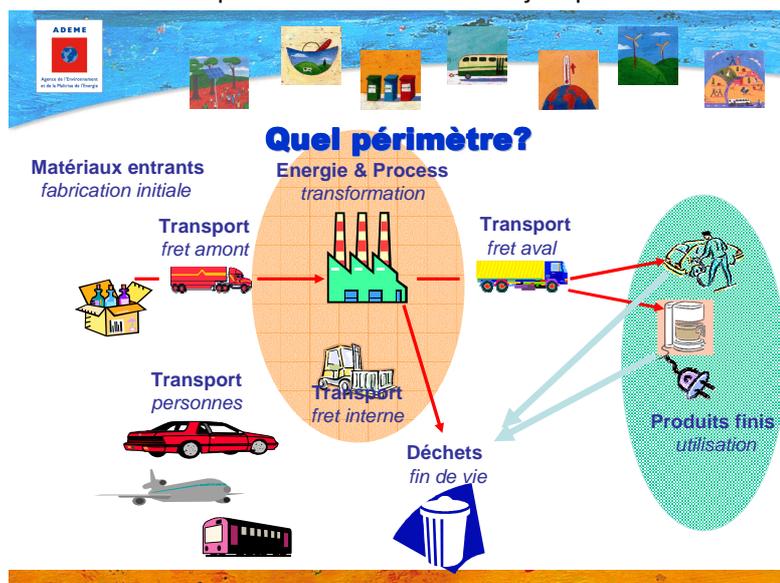
- **Pascal Gouvion**, dirigeant de Boulangerie Pâtisseries Associées
- **Michel Plassart**, dirigeant de ADC Propreté
- **Samy Guyet**, chargé de mission à l'ADEME Pays de la Loire

Préambule de Samy Guyet

Outil d'évaluation et d'aide à la décision, le Bilan Carbone® se développe dans un contexte d'urgence climatique et énergétique. L'Europe s'est en effet dotée d'un programme ambitieux pour 2020, le « 3 fois 20 », qui consiste à augmenter l'efficacité énergétique de 20%, à atteindre 20% d'énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie et à réduire de 20% les émissions de gaz à effet de serre par rapport à leur niveau de 1990.

Aux côtés des citoyens, des collectivités et autres organisations, les entreprises sont elles aussi concernées par la problématique de l'effet de serre. S'engager dans une politique de réduction de ses émissions permet de réduire son impact sur l'environnement, de répondre à une attente grandissante des clients mais aussi de mobiliser son personnel autour d'un sujet qui nous concerne tous. Anticiper de futures contraintes réglementaires et réduire sa dépendance aux énergies fossiles permettent de réduire la vulnérabilité économique de l'entreprise.

Le Bilan Carbone® est donc un outil qui permet à l'entreprise d'identifier les émissions de gaz à effet de serre engendrées par son activité, d'en évaluer les impacts et de proposer des actions visant à les réduire. Le Bilan Carbone® constitue un bon outil pour engager une démarche environnementale.





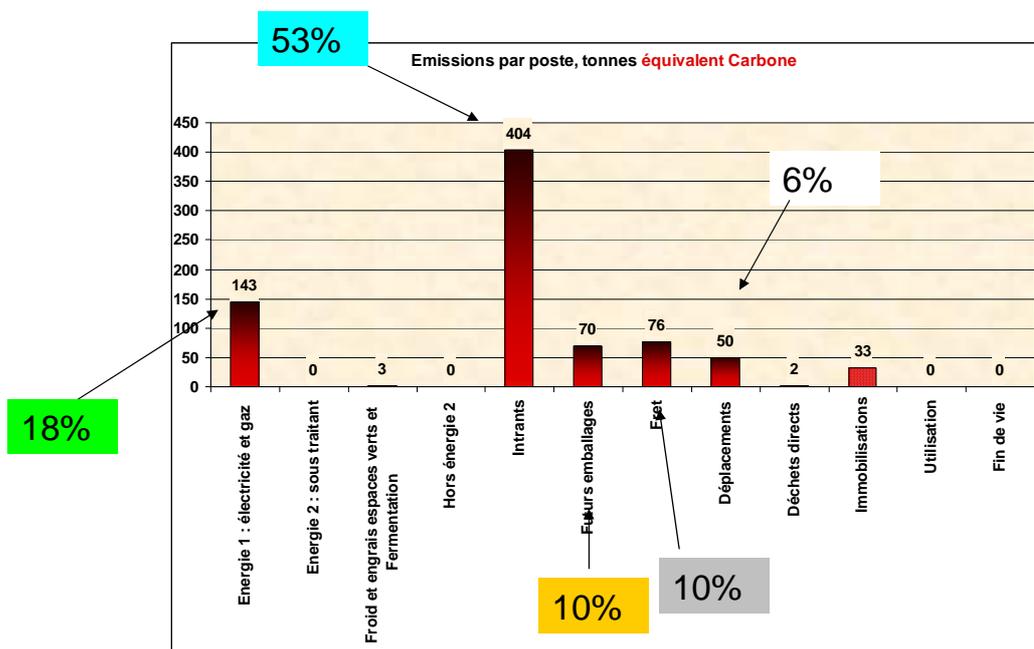
Pascal Gouvrier, dirigeant de Boulangerie Pâtisseries Associées (BPA)

Cette entreprise régionale de pains et gâteaux frais à destination des professionnels, qui compte 230 collaborateurs, avait déjà intégré une démarche de développement durable en menant quelques actions ponctuelles, sur la réduction des déchets en 2007 par exemple. « Dès le départ, nous avions le souci de nous doter d'indicateurs. Nous voulions mettre en place une démarche plus cohérente, ancrée dans un processus d'amélioration continue propre au développement durable ».

Avec l'aide du programme Décllic de la CCI, l'entreprise s'est alors lancée dans la réalisation d'un diagnostic énergétique. Initié en octobre 2009, le Bilan Carbone® de l'unité de Nantes a permis de révéler les postes ayant de forts impacts. Ainsi, les intrants (matières premières essentiellement) représentaient 53% des émissions totales. Grâce à un tableau récapitulatif, la société a pu cibler les domaines sur lesquels un travail de réduction des émissions de gaz à effet de serre devait être mené. « Nous nous sommes aperçus qu'en une année, entre leur domicile et l'entreprise, nos salariés parcourent 17 fois le tour de la Terre ». Aujourd'hui finalisé, le Bilan Carbone® de l'unité a permis à la société de prendre les mesures nécessaires pour réduire son impact : choisir un meunier plus proche de l'usine ou encore remplacer les systèmes de cuisson en 2011. Des démarches qui, certes, réduiront la production de gaz à effet de serre du groupe mais qui lui permettront aussi d'être plus efficace économiquement.



Récapitulatif des émissions



« Et même si l'outil est assez abstrait, il est intéressant en termes de management car il permet de discuter avec le personnel de sujets sur lesquels nous n'avons pas l'habitude d'échanger ».

Toutefois, certaines difficultés peuvent être rencontrées comme le périmètre de l'outil que chacun peut définir. BPA l'a choisi assez large, du fournisseur jusqu'à la livraison du client (une autre approche aurait pu être l'usine seule). Enfin, le dispositif est assez complexe et nécessite parfois une aide extérieure pour une réalisation efficace.

QUESTIONS-DEBAT

Comment s'est passée la collecte de données ?

Pour collecter les données, trois méthodes ont été utilisées : l'exploitation de statistiques et tableaux de bord internes, des enquêtes et questionnaires auprès des fournisseurs et des collaborateurs, et la recherche des facteurs d'émission, avec parfois un re-calcul et une vérification des facteurs.

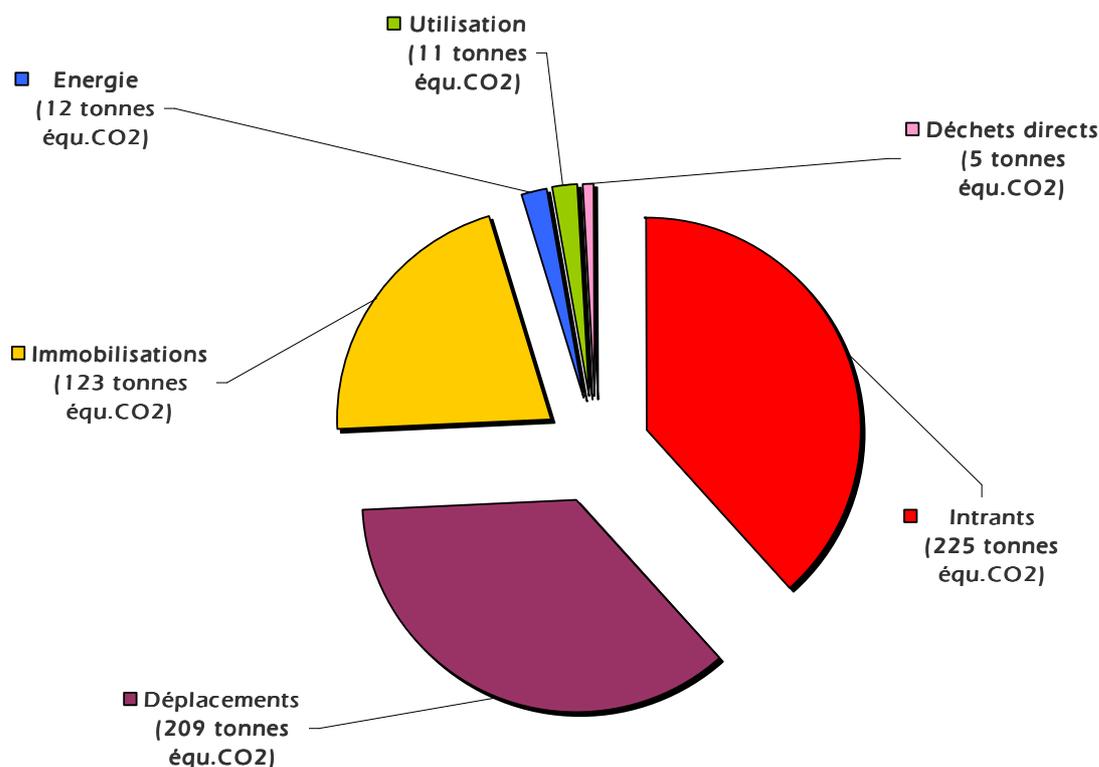


Michel Plassart, dirigeant de ADC Propreté

PME de 220 salariés, ADC Propreté, entreprise de nettoyage et d'entretien de locaux, exerce principalement sur l'agglomération nantaise et favorise l'insertion des personnes dans l'activité économique. Sensible aux questions environnementales, l'équipe de direction s'était engagée en 2000 dans une démarche qualité. Neuf ans plus tard, la société obtient les certifications ISO 9001 et ISO 14001.

Le Bilan Carbone® apparaît alors comme un outil supplémentaire dans le projet responsable de l'entreprise. Un cabinet conseil est intervenu pour le mettre en place. Un autre a réalisé en parallèle un audit énergétique du bâtiment, siège de la société. Le Bilan Carbone® fait état de 585 tonnes équivalent CO₂ sur une année, révélant deux postes d'émissions principaux : les déplacements (209 tonnes équivalent CO₂) et les intrants (produits d'entretien, 225 tonnes équivalent CO₂).

L'entreprise a émis 585 tonnes équivalent CO₂ en 1 an (Pour info la France a émis 527 millions de tonnes équivalent CO₂ en 2008).



Des actions sont alors entreprises en ressources humaines (sensibilisation, formation) mais également en gestion des ressources techniques avec un important travail mené sur la flotte de véhicules. Les circuits sont revus, des modules d'écoconduite sont mis en place et la flotte est optimisée. « 50% du parc automobile a moins de deux ans, nous sommes en attente de l'alternative que sont les véhicules électriques ». Cette profession amène souvent à travailler tôt le matin et tard le soir, ce qui ne facilite pas l'usage des transports en commun. Le travail en journée a alors été développé. Quant aux fournisseurs, ils sont désormais sélectionnés selon des critères responsables. Cependant, des éléments extérieurs complexes rendent parfois difficile la mise en œuvre du plan d'action qui suit le Bilan Carbone® comme, par exemple, la non disponibilité actuelle de véhicules électriques compatibles avec l'activité de cette entreprise.

Et même s'« il est parfois difficile de conjuguer les prix les plus bas avec une préoccupation environnementale », le Bilan Carbone® s'est révélé être intéressant comme outil complémentaire à la démarche ISO 14001.

Globalement en terme de management, travailler en commun sur l'amélioration de l'entreprise a fédéré le personnel.



Contact ADEME Pays de la Loire :

Secrétariat Entreprises : 02 40 35 80 23

Loire-Atlantique : samy.guyet@ademe.fr

Autres départements : philippe.vincent@ademe.fr